

Pourquoi une déchèterie est ouverte et pas une autre ?

Le choix des sites s'est fait en concertation avec les services de l'Etat pour n'ouvrir que les sites qui permettaient d'avoir une circulation sécurisée en raison des files d'attente qui vont se créer aux abords de celle-ci, (L'accès étant limité à 1 véhicule par benne,). Or, force est de constater que toutes les déchèteries communautaires ne peuvent contenir en leur enceinte un flot important de véhicules avec, pour la plupart, une remorque attelée, il a donc été décidé de rouvrir uniquement 9 déchèteries. (Tourlaville, Martinvast, Les Moitiers d'Allonne, Héauville, Octeville, Varouville, Valognes, Bricquebec et Rauville-la-Place).

Nous rappelons que le déplacement n'est pas forcément nécessaire et que si les gens peuvent stocker chez eux, ils éviteront de s'exposer et d'exposer nos gardiens de déchèterie au virus.

Quel motif sur mon attestation ? :

Sur l'attestation cocher le motif déplacement pour courses de première nécessité.

Si ma déchèterie habituelle n'est pas ouverte puis je aller à une autre déchèterie ?

Tous les habitants ont accès à n'importe quelle déchèterie du territoire (pas de contrôle d'accès, pas de badge à présenter). Cette disposition est exceptionnelle et n'est valable que pendant la crise sanitaire.

Quels sont les horaires d'ouvertures ?

Particuliers : Les 9 déchèteries seront ouvertes du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 (**Hors jours fériés**) (Attention fermeture de la barrière à 17h30)

Pour les professionnels, l'ouverture du site de Tourlaville est maintenue **du lundi au vendredi matin de 7h à 12h30. (Hors jours fériés).**

Les 8 autres déchèteries seront ouvertes aux professionnels chaque **mercredi** matin de 9h00 à 12h00.

Ces horaires sont exceptionnels et ne dureront que le temps de la crise sanitaire.

Les horaires seront susceptibles d'évoluer en fonction des circonstances.

Que puis je apporter ou non à la déchèterie ?

Les apports seront limités aux seuls flux de déchets disposant d'une filière de traitement opérationnelle. Sont acceptés les déchets verts, les cartons, la ferraille, les encombrants et les gravats.

ATTENTION, les dépôts de pneumatiques, d'amiante, de mobiliers, de textiles ne sont pas autorisés pour le moment.